

**Rappelez à votre député que  
c'est vous qui le payez... et  
fort bien !**



Contrairement à certains excités, il ne faut pas les menacer de mort. Tout d'abord, c'est très inconvenant. Puis, c'est fort imprudent. Ayant des us et coutumes de mafieux, les parlementaires n'ont pas peur. Ils s'en servent uniquement pour se victimiser et se faire de la pub, sans changer la moindre de leurs habitudes.

Des courriels très précis, leur expliquant en détail pourquoi il ne doivent pas voter telle ou telle loi, en l'occurrence celle portant création du passe vaccinal, ne vont pas les convaincre. Ils se font rémunérer par vous, pour travailler pour eux et tant d'autres...

Pour les perturber, il est préférable de leur adresser des très nombreux mails fort courtois, leur rappelant les salaires et privilèges qu'ils vous doivent. Il convient de bien insister sur le fait qu'ils sont vos salariés et qu'à ce

titre, vous allez, avec beaucoup de concitoyens, les licenciés. En bref, il faut leur rappeler qui est le chef.

Des sites existent permettant de surveiller leur agissements ou leurs absences. Il suffit d'étudier un peu le profil de votre député pour préparer un courriel, sans invective, à lui adresser tous les quinze jours, afin de lui remémorer que le terme de son mandat approche. Cela va lui mettre du baume au cœur. Qui est heureux à la perspective d'être bientôt jeté à la porte ?

Dans l'adversité, l'on se croit souvent trop seul, il suffit de se réunir. Nous sommes nombreux à subir le même député. Il suffit qu'un seul des administrés rédige un courrier efficace et le communique à beaucoup d'autres afin que le député visé comprenne que sa réélection est compromise. Il est fort probable qu'il ne vous réponde pas. Peu importe. Si chaque élu reçoit grand nombre de courriels du même acabit, il peut s'en inquiéter. Ce qu'il faut, c'est de la persistance dans les envois, jusqu'aux législatives.

### **Mitrophane Crapoussin**

Voici un modèle qu'il vous suffira d'adapter.

Monsieur le député/ Madame la députée,

À considérer vos agissements, vos absences et surtout, vos votes... à l'Assemblée, il semble qu'il y ait eu méprise quant à votre mandat.

Manifestement, vous avez oublié que vous m'êtes redevable de votre salaire et de vos privilèges. Ayant repéré vos méfaits et manquements, nous sommes très nombreux à être fort insatisfaits de la déplorable qualité de vos services. Ainsi est-il impossible de continuer à vous compter parmi notre personnel.

Je suis donc au regret de vous annoncer qu'en juin 2022, vous

serez licencié tel un banal employé ayant trahi la mission lui incombant. Toutefois, malgré vos inacceptables agissements, vous ne le serez pas officiellement pour fautes graves, lesquelles sont toutefois dénoncées sur des sites dédiés.

Veillez agréer, Madame le député/ Monsieur le député, l'expression de mes salutations.

Trouver votre député.

<https://www.nosdeputes.fr/deputes>

Faire remonter le silence ou la réponse de votre député.

<https://motioncensure.fr/#contact-4>